



Une rencontre au cœur des préoccupations des acteurs de l'hydroélectricité

Mercredi 29 juin, les acteurs de l'hydroélectricité : EDF (Electricité De France), la régie de Quillan et les sociétés privées gestionnaires d'ouvrages en Haute Vallée de l'Aude se sont réunis, invités par Pierre BARDIES, Président de la CLE du SAGE HVA (Commission Locale de l'Eau).

Cette réunion s'inscrit dans la concertation sur la gestion de l'eau menée par l'animatrice du SAGE HVA Marielle JEAN.

Après la rencontre des gérants de station de ski, celle des pêcheurs, celle des professionnels de l'eau vive, c'était le tour des hydroélectriciens.

Le but étant à chaque réunion, de discuter sur les enjeux de l'eau en HVA en lien avec les différentes activités pratiquées. Ainsi les acteurs de l'hydroélectricité, accueillis par Marcel MARTINEZ (Conseiller Général du canton d'Axat) et Bruno LE ROUX (Vice Président du SAGE) ont pu débattre des thématiques suivantes :

- l'importance de l'action hydroélectrique en HVA (emploi+économie)
- l'implication des acteurs d'hydroélectricité dans l'élaboration du SAGE et la définition d'une politique de l'eau dans l'intérêt général.
- l'aspect réglementaire à la croisée de la gestion de l'eau et des énergies renouvelables
- la gestion durable des aménagements hydroélectriques pour accompagner le fonctionnement naturel des centrales hydroélectriques et faire face au changement climatique
- la biodiversité de la HVA et l'impact des ouvrages : comment faciliter la libre circulation des espèces aquatiques ? garantir le bon développement par un débit en rivière suffisant ? Comment palier au problème de l'ensablement ?
- EDF a annoncé la création d'un site internet pour la mise en ligne des prévisions de lâchers accessible à tous
- le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) a annoncé son appui pour l'accompagnement des hydroélectriciens pour limiter l'impact de leurs ouvrages sur la rivière en prenant compte l'aspect économique et patrimonial des ouvrages

Ces points ont été étudiés par le parlement local de l'eau qu'est la CLE.